

Un jour où je me promenais dans le camp, je vis au loin un homme d'une cinquantaine d'années, en costume, errer la tête baissée au milieu des baraques.

Je partis à sa rencontre voir si je pouvais le renseigner sur le lieu que je connaissais bien. Il me raconta qu'il n'était jamais venu ici. Il habitait le nord de la France, il était représentant et venait travailler du côté de Toulouse et avait décidé de venir sur le lieu où son père avait été enfermé puis déporté et mort à Auschwitz. Il y avait une émotion intense dans chacune de ses paroles. Cette entrevue m'a profondément marqué.

Quelques temps plus tard, les travaux du mémorial allaient débiter et l'armée, propriétaire d'une grande partie de cet immense camp décida de mettre un peu d'ordre dans cet endroit qui était devenu une décharge à ciel ouvert, un terrain de jeux de paintball pour certains, un endroit où chasser pour d'autres, un lieu de promenade pour propriétaire de chiens, une boîte de nuit en plein air pour des rave-parties, un squat pour quelques marginaux, un endroit tranquille pour brûler des câbles de cuivre dérobés je ne sais où, un recel de trésors pour tous les collectionneurs de bout d'armes, balles, insignes, objets militaires, une cour de récréation pour quelques élèves du centre de formation AFPA qui est à côté ...

Donc l'armée implanta tout autour des panneaux rayés de bleu blanc rouge où était inscrit : " DOMAINE MILITAIRE DEFENSE D'ENTRER"

Je repensais à ce monsieur et tant d'autres gens dont le destin tragique d'un de leurs proches pouvait les amener ici sans planification aucune, sans autorisation. Ce lieu leur appartenait plus qu'à n'importe qui. J'étais en colère que l'Etat les empêche de venir se recueillir ici.

Je pris un marqueur et corrigeais : je remplaçais "DOMAINE MILITAIRE" par "DOMAINE PUBLIC MEMOIRE COLLECTIVE" et "DEFENSE D'ENTRER" par "DEFENSE DE DETRUIRE". Je me dis que cela ne suffirait pas à laisser l'accès ouvert et je me mis à démonter tous les panneaux...

J'ai peut-être ainsi permis à quelques-uns de venir se recueillir chez eux dans leur mémoire.

Voilà mon action pour le camp de Rivesaltes.



Un jour où je me promenais dans le camp, je vis au loin un homme d'une cinquantaine d'années, en costume, en train de lire la tête baissée au milieu des baraquements.

Je partis à sa recherche. Il me raconta qu'il était un ancien militaire mais venu ici. Il habitait le nord de la France. Il était représentatif de la classe moyenne et avait décidé de venir sur le lieu où son père avait été enrôlé puis déporté et mort à Auschwitz. Il y avait une émotion intense à l'entendre dire ces paroles. Cette entrevue m'a profondément marqué.

Quelques temps plus tard, les travaux du mémorial allaient débuter et l'armée propriétaire d'une grande partie de cet immense camp décida de mettre un peu d'ordre dans cet endroit qui était devenu une décharge à ciel ouvert, un terrain de jeux de ballon pour certains, un endroit où chasser pour d'autres, un lieu de promenade pour propriétaire de chiens, une boîte de nuit en plein air pour des rave-parties, un squat pour quelques marginaux, un endroit tranquille pour brûler des câbles de cuivre dérobés je ne sais où, un recel de trésors pour tous les collectionneurs de bout d'armes, balles, insignes, objets militaires, une cour de récréation pour quelques élèves du centre de formation AFPA qui est à côté ...

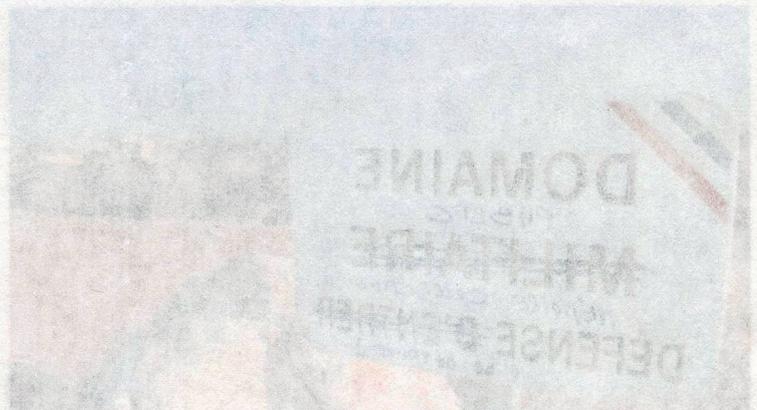
Donc l'armée implanta tout autour des panneaux rayés de bleu blanc rouge où était inscrit : "DOMAINE MILITAIRE DEFENSE D'ENTRER"

Je repensais à ce monsieur et tant d'autres gens dont le destin tragique d'un de leurs proches pouvait les amener ici sans planification aucune, sans autorisation. Ce lieu leur appartenait plus qu'à l'État qui n'importe qui l'états en colère que l'État les empêche de venir se recueillir ici.

Je pris un marqueur et corrigé : je remplaçais "DOMAINE MILITAIRE" par "DOMAINE PUBLIC MEMOIRE COLLECTIVE" et "DEFENSE D'ENTRER" par "DEFENSE DE DETRIRE". Je me dis que cela ne suffisait pas à laisser l'accès ouvert et je me mis à démonter tous les panneaux...

J'ai peut-être ainsi permis à quelques-uns de venir se recueillir chez eux dans leur mémoire.

Voilà mon action pour le camp de Rivesaltes.



COURRIER ARRIVE
15 JUN 2015

Cette lettre est issue des « Lettres de Rivesaltes ».
Un projet initié par l'artiste Anne-Laure Boyer
pour le Mémorial du camp de Rivesaltes
dans le cadre de son inauguration.

Les lettres y ont été exposées d'octobre 2015 à juin 2016.

La diffusion et la reproduction de cette lettre
sont soumises à l'autorisation expresse de son auteur
et de l'artiste.

Si vous souhaitez engager
une correspondance avec l'auteur de cette lettre,
rendez-vous dans la rubrique
«correspondre avec les auteurs» sur le site du projet.

www.lettresderivesaltes.com